

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
 9 — 02 — — Omnibus.  
 1 — 45 — — soir, Omnibus.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 18 — — Omnibus.

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
 8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
 5 — 57 — — soir, Omnibus.  
 10 — 34 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique* :

D'après des informations que nous avons tout lieu de croire exactes, c'est dans le conseil des ministres, tenu à Saint-Cloud le 16 de ce mois, que le gouvernement français prit les graves résolutions qui ont préoccupé si justement le monde politique jusqu'à ces derniers jours.

A l'issue du conseil, un ultimatum fut rédigé et envoyé au gouvernement italien. Ce document insistait, nous dit une lettre datée de Florence, sur les points suivants : l'agression des Etats pontificaux par les bandes garibaldiennes n'avait eu aucun des résultats que ses auteurs en attendaient : d'une part les troupes du saint-siège avaient obtenu des avantages constants, et d'autre part les envahisseurs n'avaient réussi à aucun degré à provoquer les manifestations qui devaient être à leurs yeux l'excuse de la violation du territoire romain.

En présence de ces faits, le gouvernement impérial ne pouvait que déplorer l'insuffisance des moyens employés par le ministère pour garder la frontière pontificale, et il constatait avec un vif regret les facilités que rencontraient sur le territoire italien, et jusque dans la capitale, l'enrôlement et le départ des volontaires. La convention du 15 septembre étant formelle à cet égard, le cabinet des Tuileries n'admettait pas que le ministère italien alléguât son impuissance à réprimer un mou-

vement qu'il avait laissé grandir, ni qu'il songât à tirer parti de cette prétendue impuissance pour s'approprier les résultats d'une agression dont il avait désavoué les principes.

En conséquence, le gouvernement du roi était mis en demeure de donner la mesure de sa bonne foi et de son désir de conserver ses relations amicales avec la France par des mesures d'une nature telle qu'il n'y eût plus d'équivoque possible sur ses intentions. Faute de quoi, le cabinet des Tuileries se verrait contraint de faire respecter sa signature apposée au bas de la convention du 15 septembre, et il y aurait *casus belli* entre la France et l'Italie.

Cette grave communication arriva à Florence, par le télégraphe, dans la nuit du 16 au 17 octobre. Grande fut l'émotion de M. Rattazzi et de ses collègues, et, dans la journée du jeudi, on sut que des ordres très-précis avaient été envoyés dans la Péninsule pour arrêter les enrôlements et les départs des convois de volontaires. Mais en même temps le président du conseil, fidèle à son système de double jeu, interpellait le gouvernement prussien, à Berlin, sur la question de savoir dans quelle limite il serait prêt à appuyer contre la France les prétentions de l'Italie sur Rome. M. de Bismark fit à cette question une réponse peu satisfaisante ou plutôt d'une nature telle que M. Rattazzi ne crut pas devoir insister. On se mit alors à délibérer à Florence, et, après quarante-huit heures d'incertitude, désespérant de faire prévaloir ses idées, M. Rattazzi dut donner sa démission dans la soirée du 19.

Le lendemain 20, les délais de l'ultimatum français étaient expirés : le roi demanda une prorogation de quelques heures dont il avait besoin pour constituer un nouveau ministère. C'est seulement dans la matinée du 21 que le roi Victor-Emmanuel put faire connaître que le général Cialdini avait accepté la présidence d'un cabinet avec le programme politique exigé par la France.

Aussi le gouvernement français envoya à Toulon l'ordre de suspendre le départ de la flotte et l'embarquement du corps expéditionnaire. Mais toutes les mesures prises restent en l'état pour le cas où des complications nouvelles surgiraient. On croit que le général Cialdini parviendra à se rendre maître de la situation, mais au prix de grands efforts et peut-être d'un coup d'Etat. Il est incontestable cependant que ce personnage a une certaine autorité sur l'armée, et que celle-ci en masse n'a jamais eu beaucoup de sympathies pour les volontaires garibaldiens.

La *Riforma* publie cette note importante qui présente l'attitude de la Prusse, dans l'affaire italienne, sous un jour tout différent de celui sous lequel se plaisent à nous la montrer divers journaux :

« Nous croyons savoir que le gouvernement italien aurait reçu de Berlin l'assurance que toute invasion ou attaque de la France sur le territoire italien, en dehors du théâtre de l'insurrection romaine, serait considérée par la Prusse comme un *casus belli*. »

Nous lisons dans la *Nazione*, de Florence, du 21 octobre :

« La *Gazette d'Italie* confirme et détermine le sens des communications dont nous avons parlé, et qui auraient été échangées entre le gouvernement italien et le gouvernement prussien, à propos de l'éventualité probable d'une intervention française. La Prusse déclarerait qu'elle n'appuiera point le gouvernement italien dans tout ce qu'il pourrait se croire en droit de faire en présence de l'insurrection romaine ; de même elle ne mettrait aucun obstacle à l'action de la France, s'il plaisait à celle-ci d'exiger par la force armée l'exécution pure et simple de la convention de septembre.

» Suivant la Prusse, ce serait à l'Italie et à la France seules qu'il appartiendrait de résoudre la question qui se trouve soulevée sur le territoire pontifical, par un fait non prévu et mal déterminé dans la convention de septembre. Mais, après cela, le gouvernement réserverait sa pleine liberté d'action pour le cas où les événements amèneraient une circonstance que le cabinet de Berlin ne pourrait permettre, parce qu'il la considérerait comme une menace pour l'équilibre européen et comme une offense pour le droit national qui a triomphé à Solferino et à Sadowa.

» Cette éventualité serait celle où la France jugerait nécessaire de faire une diversion sur un point quelconque du territoire non pontifical pour attirer l'attention des troupes italiennes, et voudrait choisir un point quelconque de la Péninsule en dehors du territoire pontifical, pour décider sur ce point une lutte qui doit, selon la Prusse, être localisée absolument dans les limites du territoire auquel se rapporte la convention du 15 septembre. »

## FEUILLETON.

11

## LISA

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

IX.

« Conseillez-moi. » C'était le dernier mot d'Adrien à son ami, Félix Valkenbourg. Il lui vint, dès le lendemain, un conseiller plus autorisé que son ami. Le marquis de la Roche-Léhan devait une visite à Cerqueux, il arriva dans l'après-midi ; on le pressa de rester à dîner et à coucher ; il y consentit.

La journée avait été très-belle, parfaitement calme, chaude comme à la fin de mai ; partout les primevères étaient en fleur, les bourgeons des arbres s'ouvraient, on ne se lassait pas d'être dehors. Mme d'Arsoix, toujours attentive à varier les plaisirs de ses hôtes, leur prépara une surprise. Après le dîner, Flavie ayant proposé une promenade au clair de lune, on descendit au jardin. De lune, pas le plus petit quartier, à la place un léger brouillard ;

il faisait à peine assez clair pour qu'on pût suivre les allées sans encombre et les distinguer des plates-bandes. Franchement, une promenade à cette heure, sous un ciel broueux, c'était pousser trop loin l'enthousiasme pour les débuts du printemps. M. de Fogny lui-même critiqua intérieurement l'étrange caprice que lui imposait une récréation si peu récréative. Cependant, à l'extrémité du jardin, la grille ouverte invitait à entrer dans le bois : on franchit la grille. « Allons, de mal en pis ! » se dirent les promeneurs. Mais tout-à-coup la scène changea. Les sentiers du bois étaient éclairés par des lanternes de couleur appendues aux branches, mille rayons diversement nuancés se croisaient à travers les massifs, et, le rouge, le jaune, le violet, dominant sur l'ensemble, donnaient aux objets une teinte chaude du plus heureux effet. A cent pas de distance, vers le milieu du bois, apparaissait un foyer de lumière d'une grande intensité. On se dirigea de ce côté. Il y avait là une chaumière tout étincelante au-dehors de feux colorés, et garnie intérieurement de meubles rustiques. Mais derrière les escabeaux et les chaises en châtaignier non écorcé, se trouvaient des sièges moelleux et une somptueuse table à thé hypocritement reléguée dans un coin,

comme un souvenir de mondanité dans une demeure d'anachorète.

« Ah ! Madame, s'écria le chevalier en baisant galamment la main de la baronne, je vous proclame la reine des fées et je me reconnais un homme de peu de foi, j'ai douté de vous !... »

Le branle donné, on se récria d'admiration : « Rien ne se pouvait imaginer de plus frais, de plus joli, de meilleur goût ; Mme d'Arsoix vous transportait d'Occident en Orient par un simple coup de baguette ! »

Puis, les éloges épuisés, la chaumière contemplée sous tous ses aspects, on se répandit par groupes dans les sentiers du bois. M. de la Roche-Léhan et sir Burfrey avaient entamé le chapitre de la politique, Adrien se joignit à eux sans prendre grande part au débat.

A un moment donné, le père et le fils se trouvèrent seuls.

« Eh bien, dit le marquis, le projet de ton oncle a-t-il fait du chemin dans ton esprit ? »

— Pas beaucoup, mon père.

— Ah ! ah ! et pourquoi ?

— Je ne m'en rends pas trop compte à moi-même. Peut-être ai-je tort : je m'étais fait un idéal qui n'est

pas réalisé ici.

— Mon ami, l'idéal ne se réalise jamais complètement. Cependant il est bon d'en avoir un devant les yeux ; sans une idée de la perfection nous ne tendrions pas au mieux ; mais, dans la pratique, il faut se contenter de ce qui est simplement bien. Maintenant je te dis cela comme règle générale ; je ne fais aucune application à la question qui nous occupe. Continue à observer, ne te prononce pas encore : tu viendras me voir dans quelques jours, nous causerons. »

Sir Burfrey venait de se rapprocher ; ils reprirent, tous les trois, le chemin de la chaumière. Tout le monde y était réuni. Lisa elle-même, qui rarement se trouvait de fête, fut retenue sur les instances du docteur Ruelland : elle préparait le thé.

« Ça ! dit le chevalier de Fogny, nous ne terminerons pas cette soirée champêtre sans quelques enfantillages. Un petit jeu ! des petits jeux ! »

La motion fut accueillie chaleureusement, on organisa une partie.

Les petits jeux sont souvent plus sérieux qu'on ne pense. Par une sorte de convention tacite, par nécessité plutôt, on s'y traite sur le pied de l'égalité. Le jeu est une lutte ; pour qu'il conserve son inté-

Le *Moniteur* de Berlin a parlé. La déclaration suivante, dont le télégraphe nous transmet le résumé, est très-honorable pour l'Italie et ne peut que contribuer à rassurer les esprits sur la loyauté qui préside aux rapports des gouvernements de Florence et de Paris.

Berlin, 25 octobre. — Le *Moniteur prussien* déclare, au sujet des malentendus provoqués par l'attitude de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dans les questions pendantes de la politique étrangère, que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne reçoit aucune inspiration officielle au sujet de la politique extérieure.

« Le gouvernement, dit le *Moniteur prussien*, n'a pas l'habitude d'annoncer sa politique dans des articles de journaux. Le gouvernement italien, ajoute-t-il, n'a jamais exprimé directement ni indirectement un défi, ni fait au gouvernement prussien aucune offre concernant la question romaine. Le gouvernement prussien n'a donc rien eu ni à agréer, ni à décliner. »

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, le 25 octobre, publie sur la question italienne un article dont voici la conclusion :

« Si l'on réussit à arrêter provisoirement, d'une façon efficace, le mouvement italien qui vient de se produire une nouvelle fois, il y aura lieu d'espérer que le règlement ultérieur indispensable de la question italienne pourra s'effectuer par la voie des négociations sans autres complications de guerre, et que la fermeté du gouvernement italien, la modération de la France, les vœux amicaux et les conseils de toutes les puissances seront en état de prévenir de nouvelles complications. »

Les nouvelles de l'invasion des Etats romains ne peuvent manquer d'être en arrière des événements, car, depuis le 21 au soir, les fils télégraphiques qui relient la ville de Rome à Florence ont été coupés par les garibaldiens. La voie ferrée est également interceptée.

Cependant, d'après les dernières nouvelles de Rome, les bandes garibaldiennes paraissent décidément renoncer à l'offensive et battent en retraite vers les frontières pontificales.

Le comité central de secours publie le bulletin suivant :

« La légion romaine s'est jointe à Menotti hier au soir avec un brillant bataillon de volontaires lombards.

» Suivant toute probabilité, et d'après les dispositions données, l'action doit être engagée sous les murs de Rome à l'heure où nous écrivons, l'insurrection intérieure doit avoir répondu à l'appel du peuple italien.

» Italiens !

» L'heure décisive est venue, et avec elle l'heure des sacrifices suprêmes.

» Florence, 20 octobre. *Le Comité.* »

On lit dans le *Movimento*, de Gênes, du 20 : « Menotti Garibaldi est fortement retranché sur le Monte-Maggiore ; il a été rejoint par 1.500 hommes divisés en quatre corps. La légion romaine de Ghirelli a également rejoint Menotti, sans que les troupes papales aient pu contrarier ce mouvement de concentration. Mais celles-ci ont tout intérêt à le déloger de sa position, assez rapprochée de Rome pour gêner leurs opérations. De Monte-Maggiore, Menotti domine la vallée du Tibre. Ce qui lui manquait, c'étaient des munitions et des officiers. L'intermédiaire des comités de secours entraîne des lenteurs fâcheuses. La distribution des secours, d'armes et de munitions n'est d'ailleurs pas faite d'une manière intelligente. »

» A Rome, l'agitation est grande. L'adresse des notables romains à la municipalité, au pontife, est l'avant-coureur de l'orage. Dans les quartiers populeux on a remarqué hier des rassemblements menaçants. La police est en émoi. »

Nous recevons, dit le *Courrier français*, la proclamation suivante, publiée par le comité national romain :

» Romains,

» Le mensonge et la barbarie sont la dernière expression d'un régime qui s'écroule. Les organes stipendiés et menteurs du pouvoir théocratique soutiennent que l'insurrection dans les Etats romains a été importée, et que les populations restent attachées au pape. Mais s'il en est ainsi, pourquoi le gouvernement procède-t-il à des perquisitions et à l'arrestation de nombreux citoyens ? Pourquoi nous menace-t-il de l'état de siège et d'un désarmement général ? Une arme dans la main d'un sujet fidèle n'est-elle pas une garantie pour le gouvernement plutôt qu'un sujet de crainte ? Tout citoyen dévoué n'est-il pas un soldat courageux pour la défense de l'Etat ? Mais vous, Romains, vous ne vous laisserez point désarmer par l'éternel ennemi de la cause nationale. A l'ordre de désarmement, vous répondrez en consignnant toutes vos armes à votre comité qui en formera des faisceaux, pour les distribuer au moment qui se précipite de la dernière épreuve. Oui, Romains, sous peu nous serons appelés à nous défaire pour toujours d'un pouvoir tyrannique, à revendiquer pour l'Eglise cette indépendance que le pharisien de Rome a sacrifiée au désir effréné de commander ; nous serons appelés à compléter enfin la monarchie italienne sous le roi Victor-Emmanuel, avec Rome capitale.

» Rome, le 16 octobre 1867.

» *Le comité national romain.* »

Le bruit s'est répandu qu'une insurrection avait éclaté à Rome.

Nous croyons savoir que cette nouvelle a été puisée dans un journal de Florence, la *Riforma*, et cette source même lui enlève toute apparence d'authenticité.

On sait que les communications télégraphiques entre Rome et la frontière italienne sont rompues, ce qui offre aux novellistes le moyen de faire circuler toutes sortes de bruits concernant l'intérieur de l'Etat pontifical.

Mais le chargé d'affaires de France à Rome peut, en huit ou dix heures, par la voie de Civita-Vecchia et le télégraphe sous-marin, correspondre avec le gouvernement français.

Or, comme cette prétendue insurrection aurait éclaté le 22 de ce mois, il est certain, qu'à cette heure, on aurait reçu en France des détails à ce sujet.

On écrit de Marseille, 24 octobre :

La nouvelle donnée par des lettres de Rome et de Florence de l'arrestation d'une Anglaise, M<sup>me</sup> Stone, par les garibaldiens, est démentie.

Cette dame est partie seule ; elle a vu Menotti Garibaldi et a obtenu de lui la permission de visiter les soldats pontificaux blessés et la promesse de les ramener à Rome aussitôt que possible. Elle est rentrée librement à Rome, puis elle est repartie avec M<sup>me</sup> Kanzler, femme du ministre des armes, pour les ambulances de Monterotondo.

Le général Kanzler avait envoyé à la légion romaine, dirigée sur Nérola, un ordre conçu en ces termes : « Deux compagnies de la légion partiront, elles battront les insurgés et rentreront à Rome. » Cet ordre fut reçu avec acclamation.

On n'a point encore de renseignements certains sur la formation du nouveau cabinet italien. La télégraphie nous envoie cependant la liste suivante, publiée par le *Corriere italiano* qui, d'ailleurs, n'en parle que comme d'un simple bruit.

Le nouveau cabinet serait ainsi composé : MM. le général Cialdini, guerre et affaires étrangères ;

Général Durando, intérieur ;

Vigliani, justice ;

Messedaglia, instruction publique ;

Rudini, agriculture ;

Correnti, travaux publics ;

Deprétis, finances ;

Général Cugia, marine.

Toutefois, il n'est pas encore certain que cette composition soit définitive.

La *Correspondance provinciale* signale l'entrevue du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche comme le heureux symptôme d'un nouveau rapprochement entre les deux souverains.

Il faut avouer que la *Correspondance provinciale* est habile à donner, aux moindres incidents qui peuvent servir la politique de Berlin, un sens et une portée conformes à ses vœux.

Cette entrevue, que célèbre la *Correspondance provinciale*, semble au contraire n'avoir point dépassé les limites de l'urbanité la plus officielle. Préméditée d'assez longue date par le roi Guillaume, qui était venu à Bade attiré par le charme de ces contrées pittoresques, et qui prolongeait son séjour sous prétexte d'attendre le retour de la princesse Helène, l'entrevue d'Oos ressemble à un impromptu préparé à loisir. Elle a duré dix minutes, et ces dix minutes ont, dit-on, été trop longues. C'est un effet manqué. On n'a pas le droit de s'en plaindre à Berlin, mais encore moins de s'en féliciter.

On lit dans la *Gazette de Cologne* :

Les journaux se sont plaints à plusieurs reprises de la lenteur avec laquelle le gouvernement néerlandais procède à la démolition des fortifications de Luxembourg. Nous apprenons à ce sujet, de très-bonne source, que le fort Marie, qui forme la clef de la ville, est miné, et qu'on va le faire sauter prochainement ; qu'en outre, des routes ont été menées à travers les fortifications, et que dès ce moment la ville est parfaitement ouverte. Les travaux seront achevés dans peu de temps.

On écrit de Londres que les alarmes causées par le fenianisme continuent. Le gouvernement emploiera les moyens ordinaires de répression. Peut-être se verra-t-il, plus tard, forcé de recourir à des moyens plus énergiques.

ARRIVÉE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

S. M. I. R. A. l'empereur d'Autriche, accompagné de LL. AA. II. les archiducs Charles-Louis et Louis-Victor, est arrivé mercredi à Paris, venant de Strasbourg et de Nancy.

Depuis le moment où il a mis le pied sur la terre française, l'empereur François-Joseph a pu se convaincre de la vive sympathie qui lui est acquise dans notre pays.

A Strasbourg, à Nancy, sur tout le parcours du train impérial, les populations ont salué par les ovations les plus unanimes, les plus émouvantes, le jeune empereur qui vient nous visiter.

Nous avons dit que l'Empereur des Français avait envoyé à Strasbourg, pour compléter S. M. l'empereur d'Autriche, le prince de la Moskowa, son aide-de-camp ; le comte de Rayneval, chambellan, et les trois officiers d'ordonnance, MM. de Creny, de Lauriston et de La Salle.

S. Exc. M. le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris, s'était également rendu à la frontière.

S. M. l'Empereur des Français, parti vers 2 heures 1/2 des Tuileries, s'est rendu à la gare de l'Est à la rencontre de l'empereur François-Joseph et des archiducs.

rêt, il faut mettre momentanément de côté une déférence qui ferait cesser la lutte. L'égalité admise, survient la familiarité, puis le feu, l'entrain, la passion même ; on se dit mille choses réputées sans conséquence, on trahit ses sentiments secrets, on montre son cœur à nu, les préférences éclatent. Un observateur n'a qu'à se mettre aux aguets, il verra bientôt le dessous des cartes.

Or, dans cette chaumière de fantaisie, où le chercher, le dessous des cartes, sinon entre les trois jeunes gens et les deux jeunes filles ? Ludovic agaçait Flavie et n'en était point mal reçu ; le docteur Rueland et Adrien s'occupaient de Lisa ; Lisa répondait gaiement au docteur et timidement à Adrien ; l'œil froid de Mme d'Arsoix surveillait tout. Les jeux ne durèrent pas longtemps. A dix heures et demie on regagna le château. Le reste de la soirée fut terne.

A peine rentré dans sa chambre, Adrien prit de nouveau la plume.

« Ami Félix, c'est encore moi : quelques mots seulement.

» Vous avez lu ma lettre d'hier soir. Vous allez me répondre, vous allez me dire que vous me devinez trop... qu'il est temps de m'arrêter... que je ruine mon avenir... n'en faites rien, mon ami ; écri-

vez-moi, mais ne me dites pas ces choses : il n'est plus temps.

» Oui, je l'aime ! Félix. — Vous m'entendez ? ce n'est pas Flavie, c'est elle que j'aime. — J'ai voulu me le dissimuler à moi-même, je reculais, j'étais effrayé, je songeais à mon vieux père... Oh ! ici, rassurez-vous, je ne contristerai pas mon père ; peut-être lui demanderai-je un consentement... difficile à donner, c'est vrai. Si mon père refuse, je n'insisterai pas, il achèvera en paix sa longue et belle carrière. Mais, elle, je l'aime, Félix ; faut-il le lui dire ? Ne le sent-elle pas assez déjà ? ne vaut-il pas mieux sonder la volonté de mon père avant d'attaquer ouvertement le cœur d'une jeune fille si désarmée ? Lui demanderai-je de se sacrifier à moi ? Faut-il qu'elle soit, elle aussi, victime des conventions qui m'enchaîneront ? serait-il généreux de la lier lorsque je ne puis, en retour, lui donner qu'un sentiment stérile ?... et pourtant, si elle m'était enlevée !... »

» Je tâcherai de me taire.

» Mais je l'aime ! je l'aime ! je l'aime !

» Adieu, Félix, ne me grondez pas ; point de reproches, ce serait inutile.

» Tout à vous,

ADRIEN.

» Cerqueux, 5 avril 1855. »

X.

Lorsqu'un voyageur rencontre sur sa route un obstacle, il le voit et le touche, ses yeux lui disent la profondeur d'un ravin et la vitesse d'un torrent. Dans le monde moral, quand l'homme rencontre la passion pour la première fois, il ne peut en mesurer ni la profondeur ni la force, un seul pas de trop, et il est entraîné.

Adrien avait trop de loyauté pour ne pas se proposer, comme il venait de l'écrire à son ami, de rester dans la réserve vis-à-vis de Lisa ; mais il avait trop d'inexpérience pour ne pas s'exposer à manquer à ses sages résolutions, en cherchant à la revoir.

Dès le lendemain de la soirée champêtre dont nous avons raconté les incidents, après avoir dit adieu à son père qui partit de bonne heure pour la Roche-Léhan, il songea n'avoir rien de mieux à faire que de retourner dans le bois où l'appelaient des souvenirs si charmants ! il voulait simplement y promener ses rêveries : c'était son droit. La pensée que Lisa viendrait aussi entrainée dans ses calculs ? — Mon Dieu, on ne calculé pas, le mot est vilain, on pressent ; on ne se dit pas : « elle viendra », on l'es-

père. Cette espérance est blâmée par la raison : on ne se l'avoue pas ; les battements du cœur couvrent les remontrances de la raison.

Dans le bois, Adrien ne chercha guère les traces de l'illumination de la veille : des lampions étendus et une cabane déserte ne lui présentaient pas grand attrait. C'est autour du rond-point qu'il erra. Si un oiseau venait se poser sur une branche devant lui ou trotter au milieu du sentier, il modérait son pas dans la crainte d'effaroucher un des *pensionnaires*. Ceux-ci, du reste, le traitaient en ami et ne s'éloignaient pas beaucoup.

Enfin Lisa parut. Merveilleux effet... du hasard, sans doute ! Adrien se trouvait au milieu du rond-point, près du banc d'où se faisait la distribution quotidienne. Fallait-il fuir ? y mettre de l'affection ? Et pourquoi ? Adrien fit quelques pas au-devant de la jeune fille.

« Cette fois, mademoiselle, dit-il en souriant, c'est de ma part une véritable usurpation ; on dirait un parti pris. Veuillez me pardonner.

— Il ne m'appartient point de pardonner, répondit Lisa d'un ton doux et mélancolique ; je suis, je que personne, étrangère ici.

— Permettez-moi de penser autrement, mad-

L'Empereur était accompagné de M. le général de division Fleury, grand écuyer; de M. le général de division Castelnau, aide-de-camp, et du baron de Bourgoing, écuyer.

La gare de l'Est était splendidement ornée. La salle d'attente était tendue de riches tapisseries à crêpines d'or et entourée de massifs d'arbustes et de fleurs. Des écussons aux armes de France et d'Autriche étaient semés avec symétrie et relevés par des drapeaux aux couleurs des deux puissances.

Des estrades avaient été élevées dans l'intérieur de la gare et se trouvaient occupées par des dames en toilette de bal. Rien de plus brillant et même de plus solennel que l'aspect de cette salle d'attente, assiégée depuis midi par une foule élégante pressée d'acclamer les augustes visiteurs.

Dans l'espace réservé au milieu de la salle pour le passage des souverains, on remarquait LL. EE. les ministres, le maréchal commandant le premier corps d'armée et son chef d'état-major général, le maréchal commandant en chef de la garde impériale, le général commandant la 1<sup>re</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> division et son état-major, le sénateur préfet de la Seine, le sénateur préfet de police, et plusieurs autres personnages de distinction.

Le long du quai intérieur, un bataillon faisait la haie; en dehors de la gare, deux régiments d'infanterie de ligne et un bataillon de chasseurs à pied, sous le commandement d'un général de division, étaient sous les armes, leur état-major et leur musique en tête.

S. M. l'Empereur des Français est arrivé à trois heures à la gare, où il a été salué par de vifs applaudissements. Quelques secondes après, on annonçait l'approche du train impérial. Les tambours ont battu aux champs, les musiques ont entonné les airs nationaux des deux pays, et S. M. l'Empereur des Français, s'avancant vers le wagon impérial, a chaleureusement embrassé l'empereur François-Joseph.

Les deux Empereurs et les archiducs ont ensuite paru dans la salle d'attente de la gare. Des acclamations enthousiastes ont éclaté; l'empereur d'Autriche a paru profondément ému de cette démonstration si spontanée et si unanime. Les voitures de la cour attendaient leurs Majestés, leurs Altesses Impériales et leur suite.

Le cortège était composé de dix voitures d'apparat, d'un peloton de cent-gardes, et d'un escadron de carabiniers de la garde impériale.

Il s'est mis en marche dans l'ordre suivant:

Des piqueurs à cheval;

Un peloton de carabiniers de la garde;

La voiture impériale dans laquelle sont montés l'empereur d'Autriche, l'Empereur des

Français et LL. AA. H. les archiducs. A la portière de droite se tenait le colonel commandant l'escadron des cent-gardes; à la portière de gauche, le chef d'escadrons commandant l'escorte des carabiniers;

Derrière la voiture, un peloton de cent-gardes.

Les autres voitures contenaient LL. EE. M. de Beust, ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. le prince de Metternich, les personnages envoyés par l'Empereur, pour féliciter Sa Majesté impériale et royale, et les différentes personnes attachées à la suite des augustes voyageurs. La marche était fermée par l'escadron des carabiniers.

Le cortège a suivi, pour se rendre au palais de l'Elysée, le boulevard de Strasbourg, les boulevards jusqu'à la Madeleine, la rue Royale, la place de la Concorde, l'avenue des Champs-Elysées et l'avenue de Marigny.

A l'heure où nous mettons sous presse, le cortège impérial parcourt les boulevards, pavés aux couleurs françaises et autrichiennes. Une foule compacte se presse sur les pas de l'empereur d'Autriche et le salue des plus chaleureuses acclamations. L'enthousiasme le plus grand règne sur toute la ligne des boulevards. Le cortège se rend aux Tuileries.

(La France.)

L'accueil fait à l'empereur d'Autriche depuis qu'il a mis le pied sur le sol français, a le caractère d'une véritable ovation. Partout où il s'est montré il a reçu des témoignages de la plus vive sympathie. La démonstration la plus significative a été celle qu'il a reçue mercredi à l'Opéra.

On lisait mercredi dans le *Moniteur*:

L'Empereur passera vendredi prochain 25 octobre, à deux heures, sur le terrain des courses du bois de Boulogne, une grande revue des troupes de la garde impériale et du 1<sup>er</sup> corps d'armée, en l'honneur de S. M. l'empereur d'Autriche.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Variétés.

LE BON VIEUX TEMPS.

C'est le mot dont nos grand-mères ont bercé notre enfance.

Contrairement à ce dicton trop répandu pour n'être pas très-faux, nous entreprenons de prouver que le temps actuel est, à tous égards, meilleur que le vieux temps.

Avant de faire cette preuve sur la société moderne, nous démontrerons que, depuis la création, l'humanité, loin de déchoir, s'est perfectionnée constamment, et qu'elle est devenue infiniment meilleure en s'éloignant des âges primitifs.

On se livre souvent à de grandes doléances

sur la dégénération physique de l'espèce humaine. Autrefois, dit-on, les hommes valaient beaucoup mieux, ils se portaient toujours bien, et vivaient très-longtemps; la température aussi était meilleure, les saisons moins variables et plus douces. Donc le globe a subi des changements qui ont produit la dégénération de ses habitants.

Cette opinion est un préjugé qui disparaît devant l'examen. On se porte aujourd'hui tout aussi bien qu'autrefois; notre soleil vaut le soleil des anciens; on ne vivait pas plus longtemps il y a trente siècles, qu'on ne vit dans nos âges modernes.

Nous trouvons cette preuve dans la Bible, dont on ne récusera pas l'autorité. Le roi David, qui naquit 1085 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire il y a près de trois mille ans, assure, dans un de ses psaumes, que l'homme ne passe guère ses soixante-dix ans: *Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni.* Et le saint roi lui-même n'alla pas beaucoup plus loin, puisqu'arrivé à soixante-dix ans il était devenu si frileux, que les laines et les peaux de bêtes devinrent insuffisantes, et qu'on fut obligé de recourir à un moyen plus efficace et plus doux.

Les choses n'allèrent guère mieux sous le Nouveau-Testament. Saint Jean, qu'on appelle le Mathusalem de la nouvelle loi, ne franchit pas ses quatre-vingt-treize ans.

Plin, qui cite les vieillards de son temps, ne nomme guère que des octogénaires, et s'il rapporte les noms de quelques centenaires, ils sont en très-petit nombre. Il n'y a pas d'année que nos journaux ne publient des exemples de longévité beaucoup plus considérable.

De cela je conclus que les hommes sont aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois; qu'il est à présumer que les générations à venir ressembleront à la génération actuelle; et que c'est avoir des larmes de reste que de les prodiguer à la prétendue décadence de l'espèce humaine.

Mais si le monde s'est assez bien conservé au physique, est-il aussi heureusement constitué au moral? Avons-nous des Socrates, des Catons? Nos femmes sont-elles aussi fidèles, nos filles aussi modestes, nos négociants aussi scrupuleux, nos fournisseurs aussi délicats? Horace a-t-il eu raison de dire que tous les siècles vont en déclinant, que nos pères valaient moins que leurs aïeux, que nous valons moins que nos pères, et que nos enfants vaudront encore moins que nous? Est-il vrai qu'il y ait eu un âge d'or où toutes les épouses étaient des modèles de discrétion et de pudeur; où tous les maris étaient prévenants et dispos; où l'on ne connaissait ni médecins, ni avocats, ni apothicaires, ni notaires, ni percepteurs de contributions; où l'on se partageait sans querelle tous les biens de la terre? Est-il vrai qu'à cet

Adrien pressa sur ses lèvres la main de Lisa.

« Non, plus de rêve, dit-il; on me proposait beaucoup d'or, je rêvais beaucoup d'amour: si vous m'aimez comme je vous aime, Lisa, mon rêve est accompli. »

La jeune fille s'essuya les yeux, et jeta sur Adrien un long et profond regard. C'est le langage direct de l'âme, jamais il n'y entre de fausseté. Tout était dit désormais entre eux.

En ce moment un léger bruit attira leur attention; ils levèrent la tête: Mme d'Arsoix, droite et majestueuse, passait à trente pas de distance.

Les traits de Lisa prirent une expression d'effroi.

(La suite au prochain numéro.)

## LES FRANCS-MAÇONS

CE QU'ILS SONT,

CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT,

Par M<sup>re</sup> DE SÉGUR.

Cet ouvrage en est à sa 5<sup>e</sup> édition.

Prix: 40 c.

Chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean.

âge d'or ait succédé un âge d'argent, puis un siècle d'airain, et que nous vivons aujourd'hui dans un siècle de fer?

Si l'on en croit les bonnes gens qui ne peuvent plus ni manger, ni danser, de leur temps tout allait beaucoup mieux; on était plus instruit, plus respectueux, plus économe; le sang était plus pur, l'espèce plus belle et plus forte, l'esprit plus ouvert et le cœur plus franc.

Mais je ne puis les croire sur parole, et, après examen, je pense que, tout méchants que nous sommes, nos pères ne valaient pas mieux que nous.

(La suite au prochain numéro.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

En vertu d'instructions ministérielles et d'arrêtés préfectoraux, la quatrième session des conseils municipaux se tiendra du 5 au 15 novembre dans toutes les communes de l'Empire.

Les délibérations de ces assemblées porteront spécialement:

1<sup>o</sup> Sur l'organisation et l'entretien des classes d'adultes;

2<sup>o</sup> Sur le service des chemins vicinaux;

3<sup>o</sup> Sur le fonctionnement des bureaux de bienfaisance.

Les conseils municipaux auront aussi à s'occuper du classement définitif des chemins intéressés au décret portant constitution d'une caisse dotale en faveur de ces voies de communication.

Pour chronique locale: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Paris s'est porté en foule hier, vendredi, vers le champ des courses du bois de Boulogne, où l'Empereur faisait à l'empereur d'Autriche les honneurs d'une revue des troupes composant le premier corps d'armée et la garde.

Il y a eu une émeute à Rome. Le *Moniteur* en confirme la nouvelle et en précise la portée. Une cinquantaine d'individus armés ont attaqué un poste au Capitole; ils ont été repoussés. Une bande moins nombreuse encore s'est portée sur une caserne de zouaves dans Borgo Nuovo; elle a été dispersée. « Quelques heures après, dit le *Moniteur*, tout était tranquille. » Une dépêche de Florence dit même qu'une heure a suffi pour rétablir l'ordre.

Voilà donc cette insurrection terrible que l'on annonçait chaque jour, depuis que nos troupes ont quitté Rome: une misérable échauffourée!

Et la population romaine y est restée complètement étrangère. Si insignifiant qu'il soit, le mouvement n'est dû qu'à la présence « d'agitateurs venus du dehors. »

Les nouvelles que nous recevons d'Italie aujourd'hui annoncent que les bandes se sont beaucoup accrues depuis quelques jours. D'après des informations particulières, Garibaldi se serait mis à leur tête.

Le 25, on lisait partout sur les murs de Florence un avis conçu en ces termes:

« Italiens!

» Depuis hier au soir, 21, on se bat dans Rome.

» Aujourd'hui, à onze heures du matin, réunion sur la place de la Signoria.

» Les patriotes italiens. »

Malgré la pluie, un assez grand nombre de personnes ont répondu à cet appel. Un attroupement s'est formé au milieu de la place autour d'un drapeau tricolore; c'était le noyau de la manifestation.

Un télégramme annonce que le général Durando est arrivé à Florence, et que le ministre Cialdini, selon toute probabilité, sera définitivement constitué aujourd'hui.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

moiselle, on n'est pas étranger dans son royaume, et vous vous êtes fait un petit royaume... par droit de bienfait.

— Oh! non, je ne suis que la main qui donne, car ce grain même, ne m'appartient pas.

— Le cœur vous appartient, du moins, c'est par lui que vous réglez.

— Sur une douzaine d'oiseaux.

— Et sur ceux qui mettent la bonté au-dessus de tout trésor.

— Vous me jugez trop favorablement, répondit Lisa en rougissant; ou plutôt je ne dois pas vous comprendre.

— Vous ai-je fait de la peine, mademoiselle? Ce serait mille fois contre mon gré. Je n'ai voulu dire qu'une chose: au milieu de toutes les séductions du monde, dans le palais même de la fortune, la bonté m'est apparue sous les traits d'une jeune fille portant la double couronne de la grâce et du malheur; j'ai senti une impression qui ne s'effacera jamais.

— Soyez généreux, je vous en supplie, monsieur, reprit Lisa d'une voix tremblante et les yeux pleins de larmes; je ne puis pas même invoquer l'intérêt que pourrait vous inspirer le nom d'orpheline;

mais respectez le malheur, la seule des choses que vous venez de dire qui soit réellement en moi.

— Ah! Lisa, s'écria le jeune homme avec feu, vous me forcez à vous révéler ce que j'aurais désiré vous taire: je ne vous disais pas toute ma pensée; elle m'échappe maintenant, il ne m'est plus possible de vous laisser croire que j'ai voulu vous faire injure. Je vous ai vue, Lisa, je vous ai aimée. Mais je vous aime avec tout le respect qu'un homme d'honneur peut avoir pour celle dont il voudrait faire la pure compagne de sa vie. Si des obstacles insurmontables s'élèvent entre nous, mon cœur les franchira sans cesse, et, jusqu'à mon dernier soupir je resterai fidèle à un souvenir unique.

« Lisa, vous avez la foi d'Adrien de la Roche-Léhan. En retour, dites-moi si vous me pardonnez, si vous croyez en moi, et... le dirai-je? si vous m'aimez aussi. »

La pauvre jeune fille paraissait incapable de parler. Elle s'était laissée aller sur le banc; là, le visage couvert de larmes, le mouchoir sur les yeux, elle respirait convulsivement.

« Voici, dit-elle au bout de quelques secondes, voici ma main; elle répond « oui » à tout. — Mais n'est-ce point un rêve? oh! mon Dieu! »

# A LA VILLE DE PARIS

MAISON DE GROS,

Place Saint-Pierre,

MAISON D'ACHATS,

Rue Beaudrière, 65,

ANGERS.

SAUMUR.

Rue d'Aboukir,

PARIS.

## OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER.

Choix immense de toutes les Nouveautés de la saison : CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS.

### CONFECTIONS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

APERÇU DE QUELQUES PRIX VRAIMENT EXTRAORDINAIRES DE BON MARCHÉ :

Tartanelle tramée tout laine. . . . .	fr. 70 c.	Confection drap pour enfants, jusqu'à 3 ans. . . . .	fr. 50 c.
Jacquart haute nouveauté. . . . .	95	D° d° Dames, depuis. . . . .	6 95
		1,500 caracos drap imprimé, depuis. . . . .	2 45

Pardessus hommes, drap velours, très-bien confectionnés, 25 francs.

### MERCERIE, RUBANS, BONNETERIE.

Assortiment considérable des Passementeries de la saison, — Torsades soie et mohair, — Boutons en tous genres, — Rubans taffetas et satin. Bas laine unis et fantaisie, — Tricots de laine et de coton, — Cache-nez, — Capelines haute nouveauté.

### ARTICLES POUR TAILLEURS ET COUTURIÈRES.

Tribunal de commerce de Saumur.

#### FAILLITE DU VARRY.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 25 octobre 1867, le sieur Joseph Duvarry, marchand, demeurant à Montreuil-Bellay, a été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Auguste Laroche a été nommé juge commissaire, et M. Poulet, avoué à Saumur, syndic provisoire de cette faillite.

Le greffier du Tribunal,  
Th. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

#### FAILLITE FILLON.

Les créanciers de la faillite du sieur Eugène Fillon, maître d'hôtel, demeurant à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mercredi 6 novembre prochain, à midi, et qu'ils doivent s'y présenter en personne, ou par mandataires munis de pouvoirs réguliers.

Le greffier du Tribunal,  
Th. BUSSON.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE A L'AMIABLE,

#### UNE PETITE PROPRIÉTÉ

À Sainte-Radegonde, commune de Chenesthute-les-Tuffeaux, près Saumur, comprenant : maison, 1 hectare 7 ares 25 centiares de vigne, dans le Clos; 44 ares de vigne, au Vigneau, et une cave, avec pressoir, à la Mimerolle.

S'adresser à M. KAPP-PERARE, à Saumur, rue de la Cocasserie, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (492)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

TERRAINS, propres à bâtir, sis rue de Bordeaux; MAISON, place du Chardonnet, n° 6; MAISON, rue du Puits-Tribouillet;

MAISON, rue du Temple, n° 49; MAISONS AVEC JARDIN, rue Beaupaire.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (488)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

#### A VENDRE A L'AMIABLE,

#### UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située à Bagneux,

Au lieu dit la Pierre-Couverte, servant précédemment à l'exploitation d'une fabrique d'oignons brûlés et conserves.

Elle comprend : maison d'habitation, magasins, hangar, fours, cour, jardin et clos de vigne.

Contenance d'environ 37 ares. S'adresser à MM. DE FOS, banquiers à Saumur, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (481)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE A L'AMIABLE,

#### 1° DEUX MAISONS

Très-propres au commerce,

À Saumur, rue Royale, n° 30, et rue des Capucins, n° 71, avec cour et vastes magasins.

#### 2° UNE MAISON

À Saumur, rue de la Croix-Verte, composée de 10 pièces, caves, greniers et cour.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve MARQUET-THOREAU, rue de Bordeaux, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (495)

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

#### COUPES DE BOIS-TAILLIS

Sis dans la Forêt, commune de Cizay, contenant. 13 h. » a. » c.

Et dans les Garennes, commune Vaudelnay-Rillé, contenant. . . . . 11 85 63

Total. . . . . 24 h. 85 a. 63 c.

Et 45 pieds de peupliers, sis dans la prairie de la Varanne, commune de Montreuil-Bellay,

#### A VENDRE A L'ADJUDICATION,

Par le ministère de M<sup>e</sup> GALBRUN, Le dimanche 10 novembre 1867, à midi.

S'adresser, pour visiter, au garde de la Forêt de M<sup>me</sup> la baronne DE GRANDMAISON, et, pour traiter, à M. MENARD, propriétaire à Montreuil, ou à M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire. (540)

#### A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1868,

UNE

#### BELLE MAISON DE COMMERCE

Située à Saumur,

Place de la Bilange,

Actuellement occupée par M. Balazar, quincaillier. S'adresser à M. PICHÉRIE, horticulter. (533)

#### BOIS

#### A VENDRE

1° La coupe de bois-taillis, appelée le Bois-du-Feu, située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance de 8 hectares environ.

2° La coupe de Villemolle-l'Abbé, située au village de ce nom, commune de Verrye, d'une contenance de 8 hectares environ.

3° Soixante-six pieds de peupliers suisses, plantés sur le bord du Thouet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

4° Et un lot de bois, contenant : noyers, étausses, saules et frênes.

La vente se fera, le dimanche 10 novembre prochain, au château de Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à M. le vicomte DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent. (543)

#### A LOUER

#### UNE MAISON

Située à Saumur,

Rue Haute-Saint-Pierre,

Cave, écurie, remise, cour et jardin.

Entrée en jouissance de suite.

#### UNE AUTRE MAISON

Rue du Portail-Louis,

Occupée par M. Dézy. Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE CHAMBRE, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard.

UNE PORTION DE MAISON, rez-de-chaussée, cave et grenier, rue du Pavillon.

UNE CAVE, rue de Fenel. S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX, place de la Grise. (435)

#### A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> SCOUANNE, notaire à Tours,

Le samedi 26 octobre 1867, à midi,

UNE

#### Fabrique de Faïence

BLANCHE ET BRONZÉE,

Sise à Tours, avec droit au bail de 10 ans.

Mise à prix. . . . . 12.000 fr.

S'adresser audit M<sup>e</sup> SCOUANNE, et à M<sup>e</sup> DOLLÉ, avocat-agrégé audit Tours. (542)

#### A CÉDER

#### COMMERCE DE VINS

EN GROS,

Avec bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

#### AVIS

La commune de Brossay demande un forgeron et un charron, pour s'y établir; il y a une clientèle assurée et logement disponible.

#### Changement de Domicile.

Le dépôt de Cartouches extinctrices, qui était rue Saint-Nicolas, 41, est transféré, depuis le 24 juin 1867, rue Haute-Saint-Pierre, 13.

#### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

#### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 24 OCTOBRE.			BOURSE DU 25 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 60	» 10	» »	68 10	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98	» »	» »	98	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	467 50	2 50	» »	467 50	» »	» »
Banque de France. . . . .	3300	» 10	» »	3295	» »	» 5
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1295	» 10	» »	1280	» »	» 15
Crédit Foncier colonial. . . . .	517 50	» »	6 25	517 50	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	598 75	» »	1 25	598 75	» »	» »
Crédit industriel. . . . .	635	» 7 50	» »	625	» »	» 10
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	187 50	» »	» »	182 50	» »	» 5
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	660	» 5	» »	652 50	» »	» 7 50
Orléans (estampillé). . . . .	857 50	» »	» »	847 50	» »	» 10
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1137 50	» 7 50	» »	1137 50	» »	» »
Est. . . . .	546 25	» »	» »	545	» »	» 1 25
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	885	» »	2 50	877 50	» »	» 7 50
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	528 75	» »	» »	530	» 1 25	» »
Ouest. . . . .	545	» »	» »	546 25	» 1 25	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1442 50	» »	2 50	1430	» »	» 12 50
Canal de Suez. . . . .	253 75	3 75	» »	252 50	» »	» 1 25
Transatlantiques. . . . .	298 75	» »	» »	305	» 6 25	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	45 70	» 45	» »	45 40	» »	» 30
Autrichiens. . . . .	478 75	3 75	» »	480	» 1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	363 75	6 25	» »	357 50	» »	» 6 25
Victor-Emmanuel. . . . .	49	» »	2 »	48	» »	» »
Romains. . . . .	49 50	» 50	» »	48	» »	» 1 50
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	172 50	2 50	» »	172 50	» »	» »
Saragosse. . . . .	87 50	2 50	» »	85	» »	» 2 50
Séville-Xérès-Séville. . . . .	21	» »	» »	21	» »	» »
Nord-Espagne. . . . .	56	» »	» »	57	» 1	» »
Compagnie immobilière. . . . .	93 75	3 75	» »	92 50	» »	» 1 25
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	319	» »	» »	319	» »	» »
Orléans. . . . .	314	» »	» »	313 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	325	» »	» »	323 75	» »	» »
Ouest. . . . .	310	» »	» »	309 75	» »	» »
Midi. . . . .	309	» »	» »	309 50	» »	» »
Est. . . . .	313 50	» »	» »	313 75	» »	» »

Saumur P. GODET, imprimeur

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.